

**Procès verbal de
l'Assemblée générale du CITI**
Vendredi 10 et samedi 11 avril 2009
à Villeneuve lez Avignon (30, Gard)

[Communiqué sous réserve de validation à la prochaine Assemblée générale]

Vendredi 10 avril
9h15 : accueil des membres

1. Ouverture de l'Assemblée

Le vendredi 10 avril 2009, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur le site du festival « Villeneuve en Scène », à Villeneuve lez Avignon, sur convocation écrite faite par le Conseil d'administration en date du 26 mars 2009.

L'Assemblée générale débute à 10h20.

Le Président du CITI, Philippe Fenwick, ouvre l'Assemblée en remerciant les personnes qui ont contribué à l'organisation de ces deux jours.

Il présente les personnes invitées à cette AG et les remercie d'être présentes : Sébastien Cornu, Président de la Fédurok (fédération de lieux de musiques actuelles/amplifiées) et directeur de la Gare, scène de musiques actuelles à Coustellet, et Patricia Coler, coordinatrice de l'UFisc, dont le CITI est membre.

Décompte des voix : sur 32 membres à jour de leur cotisation 2009 à la date de la présente Assemblée générale, 23 sont présents et 9 sont représentés durant la journée du 10 avril 2009.

Avec la voix du Président d'Honneur et celle des salariées, le nombre total des voix pour cette journée s'élève donc à 34 voix. Le quorum est atteint et l'AG peut valablement délibérer.

La liste des membres présents et représentés est annexée au présent compte-rendu.

Le Président constate que l'AG compte trop peu de membres. Les explications sont nombreuses, beaucoup de compagnies sont sur les routes ou en création.

La lettre de convocation envoyée était volontairement alarmiste, car il est vrai que l'association rencontre actuellement des incertitudes quant à ses financements, et qu'il y a nécessité de remobiliser des forces vives parmi ses membres. Mais les difficultés rencontrées ne doivent pas faire perdre de vue le fait que le bilan d'activités 2008 est très positif, et qu'il y a beaucoup de projets à venir à construire collectivement.

Le Président présente les nouveaux membres, au nombre de huit depuis la dernière Assemblée générale : les Kipounis, Maboul Distorsion, la compagnie du Mystère Bouffe, les Oiseaux de Passage, Kadam Kadam (compagnie du Togo), Sweatlodge (collège des compagnies de spectacle vivant itinérant), le Coin du Fourneau et Elsa Peruchetti (compagnons de route).

Le Président présente ensuite les grandes lignes du déroulement de cette Assemblée générale : bilan moral et financier 2008, projets 2009, échanges d'expériences entre membres du CITI, point UFisc, débat sur le développement d'un réseau international de l'itinérance.

L'un des sujets importants de cette AG est l'implantation du CITI à Villeneuve lez Avignon, les raisons de cette implantation et le projet de territoire à y développer.

Il évoque les désaccords qu'a connus cette année le Conseil d'Administration de l'association, correspondant à des visions et des modes de fonctionnement différents, et qui seront aussi évoqués pendant cette AG.

La Vice-Présidente, Shirley Harvey, prend ensuite la parole : je suis rentrée au CA du CITI, il y a cinq ans. En m'engageant dans ce travail et cette fonction d'administratrice, je voulais tout à la fois mieux

remplir ma mission de représentation au sein de l'Ufisc et mettre mes compétences au service des compagnies itinérantes de par leur utilité sociale sur les territoires et mon attachement à elles. Pendant 5 ans, je me suis continuellement posé les mêmes questions. Elles sont les suivantes :

- 1) Comment se met-on en ordre de marche pour atteindre nos objectifs ?
- 2) Pourquoi sommes-nous dans l'incapacité de dépasser le cap des objectifs pour passer à celui des moyens que l'on se donne pour les atteindre ?
- 3) Que pouvons-nous faire ensemble pour faire perdurer les compagnies itinérantes, leurs activités et leur travail sur le terrain sachant que la voie du « faire connaître pour vendre plus » ne peut être l'unique réponse pour parer à leurs difficultés, car leurs ressources propres doivent également supporter le coût de fonctionnement de leur outil de diffusion, faute de soutien public ? Comment peut-on donc faire coexister ces deux nécessités avec les moyens et la situation précaire du CITI ?

Le CA, dans sa composition actuelle, est dans l'incapacité de répondre à ces interrogations, c'est pour cette raison que je les pose aujourd'hui en Assemblée Générale à vous, membres du CITI.

2. Lecture de la proposition d'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour (VOTE)

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2008 (VOTE)

Le Secrétaire de l'association, François Colombo, fait un rappel des décisions prises lors de la dernière AG, qui s'est déroulée au Théâtre des Sept Sources.

Il y avait 35 membres présents et 11 membres représentés.

Ce fut une Assemblée de transition, à l'image de son bilan moral. La situation financière commençait déjà à être incertaine, même si la trésorerie pouvait assurer la mise en œuvre des activités de l'association pour l'année 2008.

Cette Assemblée a validé la Charte (évolutive) du CITI, fruit d'un travail de plusieurs années. D'autres points importants ont été validés : changement du sigle de l'association, et du logo. Mise en place d'une baisse des cotisations pour les membres bienfaiteurs. La suppression des lettres A et B pour désigner les 2 catégories de membres (c'est un détail mais la manière dont on désigne les choses, ou un groupe, n'est jamais anodine) !

Le projet d'activité lui-même, tel qu'il était alors formulé, avait été validé. Le Secrétaire en lit des extraits. Il s'agissait de mettre en place une structuration pour aller vers un événement, dans une perspective pluriannuelle.

Il y avait eu un échange assez vif mais intéressant au sujet de la proposition de Michel Boccara et de compagnies itinérantes sur un projet au Mexique. Ce débat posait la question de l'axe « international » au CITI, du rapport entre sphère privée/publique, et de savoir si un tel projet avait sa place ou non dans le cadre d'une Assemblée générale.

L'an dernier, le projet de rencontre à Villeneuve se dessinait déjà pour y présenter les résultats de l'étude sectorielle.

Enfin, la coordinatrice de l'Ufisc, Patricia Coler, invitée tout au long de l'AG, avait fait un point de bilan et d'information sur l'Ufisc, dont le CITI est membre depuis ses origines. Nous aurons le plaisir de l'accueillir encore demain.

Deux membres du CA ont démissionné l'an dernier, pour des raisons de disponibilité : Fabrice Thuriot (compagnon de Route) et la Cie des Champs (compagnie itinérante). Le Rideau Attelé et Stéphane Delvalée (Tribalt) étaient sortants mais se sont représentés et ont été ré-élus.

De nouveaux administrateurs ont aussi intégré le Conseil d'administration : la compagnie Pile ou Versa (compagnie itinérante), et Pierre de Galzain (compagnon de route).

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2008 est adopté à l'unanimité.

4. Rapport moral et financier 2008

Le Président présente le rapport moral 2008 de l'association :

L'étude sectorielle, réalisée grâce au partenariat avec Opale-CNAR Culture et présentée lors de la Journée de l'itinérance le 15 juillet, a été publiée depuis, et envoyée aux élus à la culture de tous les Départements et toutes les Régions de France.

Le site Internet : mis en ligne depuis fin octobre, il est développé sous Spip, donc totalement évolutif au niveau du contenu.

A ce sujet, Bruno Thircuir signale qu'il est dommage que le moteur de recherche ne cherche pas dans la base de données Compagnies. Céline répond que ce détail technique correspondait à un supplément budgétaire, dans lequel le CITI n'a pu investir pour l'instant. Donc pour une recherche sur les Compagnies, il faut aller dans la base de données Compagnies. Pour Bruno Thircuir, c'est un point important à améliorer, et pour lequel un budget devrait être trouvé.

Le rapprochement avec le Syndicat du Cirque de Création : pour l'instant, l'aide à l'itinérance n'est pas encore ouverte à d'autres disciplines artistiques que le cirque. Mais le travail en commun avec le SCC vise à cela. Un cahier des charges pour la future aide a été proposé à la DMDTS en décembre dernier.

Bruno Thircuir précise qu'à budget constant, Elena Dapporto a déclaré que l'aide ne serait pas élargie, afin d'éviter le saupoudrage. Philippe Fenwick précise que le CITI continue à travailler en ce sens avec le SCC. Shirley Harvey indique qu'un tableau plus détaillé du travail commun avec le SCC sera fait le lendemain, lors du bilan UFisc, car il a aussi été envisagé de travailler sur le développement d'autres aides à l'itinérance en Régions. Céline Isoird précise qu'elle a envoyé à toutes les compagnies du CITI équipées de chapiteaux les propositions de critères pour l'élargissement de l'aide à l'itinérance formulés avec le SCC (cahier des charges) ainsi que le dossier de demande d'aide 2009 afin que la DMDTS puisse évaluer le montant prévisionnel de l'enveloppe concernée par l'élargissement. Ces compagnies devaient envoyer directement leur dossier à Elena Dapporto, avec copie au CITI, fin février.

Sabine Clément complète différents autres points du bilan moral 2008.

Le Président passe la parole au Trésorier pour le bilan financier.

Les ressources financières principales du CITI en 2008 ont été le Ministère de la Culture/DMDTS, le Ministère de l'Agriculture, la Région Auvergne (service Culture + Emploi Tremplin) et les cotisations des membres.

Le résultat net comptable 2008 est de - 6 800 € ; il s'explique surtout par les pertes de financement du CITI (DRAC, cotisations des membres moins élevées) car l'association, durant l'exercice 2008, a pourtant réduit ses dépenses (pas de remplacement de Sabine Clément pendant son congé maternité notamment) sans réduire ses activités (cf bilan moral). Elle s'est appuyée pour cela sur son fond de trésorerie, comme cela a déjà été le cas par le passé.

L'année 2008 a été une année d'investissement en matière de communication (site Internet, charte graphique, nouvelles plaquettes).

L'autre pan d'activités important a été la Journée de l'itinérance du 15 juillet, dont le budget global s'est élevé à 25 445 €, avec un investissement financier du CITI à hauteur de 14 129 € (la subvention du Ministère pour cette Journée s'élevait à 9 500 €, elle ne couvrait donc pas l'ensemble des dépenses).

Le CA prévoyait de compenser les pertes de financements en trouvant d'autres ressources financières, notamment en lançant une campagne d'adhésions massives à toutes les compagnies déclarées itinérantes dans la dernière édition du Goliath.

Si le fond de roulement de l'association reste positif et permet d'assurer 74 jours d'activités de l'association avant recours à un éventuel crédit Dailly, il faut cependant noter qu'en l'état actuel des connaissances dont on dispose sur les financements 2009 (pas d'augmentation de la subvention DMDTS, désengagement du Ministère de l'Agriculture suite à la Révision générale des politiques publiques, baisse non compensée de l'aide à l'emploi), un poste salarié devra probablement être supprimé d'ici l'été 2009.

En ce qui concerne les perspectives 2009, le CA a aussi décidé de solliciter un prestataire extérieur pour mettre en œuvre le développement des ressources propres, en démarrant un travail dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA).

Céline Isoird précise qu'une demande de Fonjep Culture est à l'étude pour 2009, mais qu'il n'y a pas de poste vacant pour l'instant. La demande sera faite uniquement dans l'optique où un poste deviendrait vacant.

7.1. Questions de l'Assemblée :

Fred Poty estime qu'il y a une erreur de stratégie de la part du CA puisqu'on avait constaté auparavant que les actions biennales du CITI permettaient de trouver des financements au projet et de compléter le financement du fonctionnement. Ce sont ces aides au projet qui ont manqué sur l'année 2008.

Céline Isoird répond que les aides au projet n'ont pas pour vocation d'assurer le fonctionnement ; même s'il arrive qu'on leur fasse jouer ce rôle, ce n'est pas une solution viable à long terme. La stratégie adoptée par le CA en 2008 était plutôt de pérenniser la structure CITI en argumentant auprès de la DMDTS une hausse de l'aide au fonctionnement.

Pierre de Galzain évoque les recherches de subventions en local qui doivent être faites sur la nouvelle région d'implantation.

Shirley Harvey rappelle qu'il y a un contexte politique et économique qui influe aussi sur l'évolution du CITI.

Fred Poty constate que d'après le budget 2009, les demandes de subvention ont été déposées uniquement pour l'instant sur la région actuelle d'implantation, l'Auvergne, mais pas en Languedoc-Roussillon.

Céline Isoird précise qu'au moment des demandes de subvention, en octobre-novembre 2008, le CA n'avait pas encore validé l'implantation à Villeneuve lez Avignon (ni discuté du projet CITI qui lui serait lié), ni même l'ensemble des membres puisque c'est à l'ordre du jour de la présente AG. Envoyer les demandes dès 2008 revenait à faire une procédure anticipée peu respectueuse du fonctionnement associatif. Par ailleurs, il est impossible d'envoyer une demande de subvention sans projet d'activités consubstantiel.

7.2. Approbation du bilan moral et financier 2008 (VOTE)

Les bilans moral et financier sont adoptés à l'unanimité des voix moins 2 abstentions.
--

5. Présentation du projet d'activités 2009

5.1. Présentation du projet d'implantation à Villeneuve lez Avignon :

Sabine Clément présente un bref historique des liens entre le CITI et le festival « Villeneuve en Scène ». En 2004, la Ville de Villeneuve lez Avignon prend contact avec le CITI : elle réfléchit aux moyens de doter son festival d'une identité suffisamment lisible. Elle a de l'espace pour accueillir des chapiteaux (terrains non constructibles) et les met déjà régulièrement à disposition de ceux entrant dans la programmation du festival In d'Avignon. Ayant accueilli le Footsbarn et échangé avec le Théâtre de l'Étreinte, l'idée d'un festival de théâtre itinérant a germé et la mairie demande au CITI de prendre en charge la programmation et la gestion du festival. Le CITI contribuera de 3 façons à cette première édition du festival « nouvelle formule » : lien entre son réseau de compagnies membres et la mairie via un appel à projet pour la programmation, organisation d'une rencontre professionnelle et accrochage d'une exposition. Suite à quoi, conformément aux propositions issues d'un groupe de travail au sein du CITI et à un vote de son Assemblée Générale, le CITI déclinera l'offre de la Ville d'organiser les prochaines éditions, lui proposant plutôt un partenariat autour d'une organisation tripartite du festival, entre la mairie, le CITI et un collège des compagnies programmées. La réponse fut peu appréciée de la Ville, laquelle confia ensuite la direction du festival à Frédéric Poty, jusque là intermédiaire privilégié en tant que membre du Conseil d'Administration du CITI habitant à proximité de Villeneuve. Le CITI a ensuite été présent aux éditions suivantes de façon plus informelle, jusqu'en 2008, avec la co-organisation de la Journée de l'itinérance, dont la réussite fut saluée et appréciée par le Député-Maire.

Aujourd'hui, concernant l'implantation du CITI à Villeneuve, il y a un projet à construire, entre un ancrage territorial et un lien de proximité avec le festival. L'implantation du CITI à Villeneuve s'impose d'autant plus que les partenariats en Auvergne sont insuffisants, tandis qu'il existe des partenaires potentiels locaux sur Villeneuve. Par ailleurs, cette implantation est cohérente avec le projet de Pôle de soutien aux théâtres itinérants.

Les futurs locaux proposés par la Ville de VLA ont été visités la veille de la présente Assemblée.

Fred Poty présente ensuite son projet de Pôle de soutien aux théâtres itinérants, qui comprend trois volets : le volet formation (formation des publics, formation technique), le volet création (accueil de compagnies en résidence) et le volet diffusion (présentation du travail de résidence des compagnies, plus le festival « Villeneuve en Scène »). Le Ministère, pour l'instant, est partenaire du projet sur les équipements à hauteur de 30% (viabilisation du terrain). Il revient sur la structure juridique pressentie pour ce pôle, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

A priori, il n'y aura pas de lien spécifique entre le CITI et le Pôle, juste des croisements, sur la formation technique ou l'accompagnement de projets notamment, mais chacun gardera sa spécificité et ses missions propres dans la mesure où CITI représente la profession au sens large, et le Pôle une partie sélectionnée de la profession.

Martin Geoffre demande si des lieux similaires vont voir le jour sur le territoire national.

Bruno Thircuir répond qu'il a un projet d'espace d'accueil « chapiteaux » pour y faire des résidences de création en Rhône-Alpes.

Il demande pourquoi le CITI et le Pôle doivent être séparés, ce à quoi il lui est répondu : « pour éviter la confusion et les conflits d'intérêt. Chacun a des missions précises ».

Pierre de Galzain rappelle que le CA s'est prononcé favorablement sur ce projet de Pôle, présenté lors du CA du 5 février 2009. Le CA est donc aussi l'interlocuteur des membres sur ce sujet pendant cette Assemblée.

L'Assemblée aborde la question du Comité de pilotage du festival « Villeneuve en Scène » : s'est-il déjà réuni ? comment fonctionne-t-il ?

Fred Poty répond que cela fait longtemps que ce comité ne s'est pas réuni, mais que théoriquement il se réunit deux fois par an, une fois après le festival pour faire un bilan, et l'autre fois au printemps. C'est une instance consultative mais non décisionnelle. Y siègent notamment John Kilby et le Président du CITI.

L'Assemblée pose la question des conditions d'accueil des compagnies pendant les résidences.

Fred Poty répond que soit les compagnies sont autonomes, et il met à disposition des sanitaires, soit il y aura possibilité, plus tard, quand le Pôle sera équipé de son propre chapiteau, d'accueillir des compagnies non pourvues de leur équipement mobile.

Sur la partie diffusion, un travail doit être fait pour créer un réseau de diffusion sur une petite échelle territoriale, car la partie diffusion n'est pas majoritaire dans le projet de Pôle. Le Pôle et les Régions limitrophes accueilleraient les spectacles des compagnies. On ne se situe pas sur de l'autodiffusion, mais sur une moyenne de 10 dates vendues sur 3 régions.

Un quart du budget d'équipement est débloqué, ce qui est le premier pas. À partir de 2010, même avec un fonctionnement *a minima*, le Pôle sera en capacité d'accueillir un chapiteau. La bataille continue pour ce qui est de trouver le budget de fonctionnement. Le projet est défendu à la DMDTS par Thierry Pariente et par différentes Régions, exceptée la région d'implantation, le Languedoc-Roussillon, avec laquelle les relations ne sont pas aisées, notamment pour des raisons politiques.

Après-midi : 14h-19h

Suite du projet d'activités 2009

7.3. Développement des services aux membres

Sabine Clément présente la suite du projet d'activités.

Le montant des cotisations annuelles des membres ne couvre pas les frais réels de fonctionnement du CITI (organisation de l'Assemblée générale, par exemple). Mais on peut difficilement augmenter les cotisations au vu des difficultés financières que rencontrent certaines compagnies. La solution serait donc de développer les ressources propres, à la fois en interne et en externe.

Côté financements publics, le CITI est insuffisamment financé pour répondre aux demandes (au regard du temps de travail qu'il faudrait y consacrer, et alors que les frais de fonctionnement ne sont pas couverts par les financements actuels), pourtant régulières, qu'il reçoit de la part de porteurs de projets itinérants (compagnies, collectivités...) ; et dans le même temps, les salariées ne se voient pas

ne pas répondre à ces demandes, car au final, cela profite aux compagnies itinérantes, surtout quand la demande émane d'une collectivité qui souhaite avoir un espace chapiteau sur sa commune ou un équipement mobile. Le CITI a donc aussi intérêt à répondre à ces demandes.

Une réflexion a été amorcée avec le DLA, sur la manière dont on pourrait répondre à ces demandes, développer cette piste dans l'optique d'augmenter les ressources propres.

La question est de savoir : comment répondre aux projets ? À quel titre est-on « expert » ? Les réponses sont à concevoir à la fois en interne (pour nos membres) et en externe (pour les non-membres) :

- développer les services aux membres, avec poursuite du travail de structuration : notion de fédération, de transmission des connaissances. Quelle part accorder à la dimension « ressources-documentation » du CITI à l'avenir ? Fiches pratiques sur l'itinérance à mettre en ligne dans l'espace Membres ? C'est une condition à mettre en œuvre avant d'envisager une éventuelle augmentation des cotisations, voire des prestations payantes d'accompagnement personnalisé.
- activités de formation, d'expertise et d'accompagnement des projets itinérants

7.4.Développement du réseau à l'international : prospection, recherche de financements (dépôt d'un dossier européen en octobre 2009)

Lecture par John Kilby d'un texte écrit en 1988 au sujet de Mir Caravan (1989) :

« We, actors from all Countries of Europe, of all languages who practice all theatre forms, decide to mobilise our resources, our experiences and our work-forces to realise in 1989, a trans-European tour : MIR Caravan.

It was on this assertion that MIR Caravan 1989 was achieved, one of the most extraordinary travelling theatrical events ever realised in Europe. Together with nearly 200 artistes and technicians, a hundred vehicles and caravans, five theatre tents, 8 permanent groups, (four from the 'west' and four from the 'east') take a travelling theatre festival on the road, starting from Moscow (the park of the Red Army) at the beginning of May 1989 and travelling through Leningrad, Warsaw, Prague, West Berlin, Copenhagen, Basel, Lausanne, Blois and finishing the tour 5 months later with two performances of "The Odyssey" in the Jardin des Tuileries, in Paris, as part of the bi-centennial celebrations of the French Republic. We thought at the time of the tour that symbolically the 'Berlin wall' was the last European 'Bastille'. At this time the Berlin wall separated not only a Country but Europe and indeed the whole World. »

John Kilby revient ensuite sur l'historique. En 1989, Mir Caravan représentait 8 pays, à travers des compagnies itinérantes, réunies dans une association. Vingt ans plus tard, il a décidé de monter un projet similaire, afin de mesurer notamment l'évolution de l'Europe. Il a obtenu 240 000 € de l'Union Européenne. Ce projet est pour l'instant soutenu à un haut niveau politique (gouvernement russe, belge etc). Il y aura une conférence en octobre 2009 à Berlin, dont le thème sera : « que s'est-il passé en 20 ans dans le théâtre itinérant ? ». L'idée est de montrer que le théâtre itinérant ouvre les frontières.

La tournée commence en juin/juillet 2010 avec 5 chapiteaux, avec l'idée de mutualisation des forces européennes.

John Kilby se demande comment ouvrir les portes ? Depuis 10 ans le CITI est encore trop franco-français. Le seul moyen d'élargir les perspectives serait de monter un projet soutenu par l'Union européenne. Un groupe de travail a commencé de réfléchir sur cette question : à quelle action le CITI pourrait prétendre ?

Des 1ers jalons ont été posés par le CITI : édition d'un répertoire des membres, élargissement des compagnies du Goliath aux compagnies itinérantes, étude sectorielle sur l'itinérance... Le projet du CITI à l'échelle européenne pourrait être de faire une enquête européenne sur l'itinérance. Quoiqu'il en soit, il faut trouver des structures partenaires dans d'autres pays européens.

Pierre De Galzain demande que ce travail soit porté par tous les membres pour ouvrir le CITI à une autre phase. L'implantation à Villeneuve Lez Avignon prend aussi tout son sens car le festival est déjà international.

Fred Poty demande au groupe de travail International quel est précisément le projet du CITI à l'échelle européenne. Il ne voit pas comment les fonds européens peuvent répondre aux difficultés économiques actuelles du CITI.

Pierre de Galzain lui répond que le projet n'est pas pré-défini, que c'est ouvert à la réflexion et que le groupe de travail attend aussi que les membres lui fasse part de leurs envies, de leurs suggestions et

idées en la matière. Par exemple ce pourrait être un projet qui favorisera la circulation des compagnies itinérantes dans les divers pays de l'UE.

Bruno Thircuir rappelle qu'il faut faire la différence entre des projets artistiques à dimension internationale et le fait de créer un réseau institutionnel à échelle européenne.

7.5. Budget prévisionnel

Le trésorier prend ensuite la parole pour présenter le budget prévisionnel 2009, dont le montant global produits/charges s'élève à 85 000 €. Les partenaires financiers prévisionnels sont : le Ministère de la Culture/DMDTS, le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, le Conseil Général du Gard, le Fonjep, et le développement des recettes propres (cf débat sur les services aux membres et l'accompagnement de projets itinérants).

On distribue aux membres en complément un budget prévisionnel interne, qui reprend les financements acquis pour 2009, et le manque à gagner si certaines demandes de financement (en Région Languedoc-Roussillon notamment) n'aboutissent pas.

Dans l'état actuel des connaissances sur les financements 2009 (pas d'augmentation de la subvention DMDTS et absence de renouvellement de la convention triennale avec le Ministère de l'Agriculture), il apparaît impossible de conserver deux postes à temps plein sur 2009. Le budget prévisionnel présenté prévoit donc la suppression du deuxième poste salarié à compter du 31 juillet 2009.

Céline Isoird précise qu'une demande spécifique a été faite à la DMDTS, d'un accompagnement financier correspondant au coût du déménagement et au temps nécessaire à la conclusion de nouveaux partenariats financiers en local. Cette demande n'a pas abouti pour l'instant, mais dans la mesure où c'est la DMDTS qui a fortement suggéré au CITI à s'implanter à Villeneuve, il apparaîtrait contradictoire de sa part de ne pas donner les moyens correspondants à la mise en œuvre de ce projet. Cette implantation représente en effet une certaine prise de risque pour le CITI, tant que de nouveaux financements locaux ne sont pas assurés, et le Conseil d'administration du CITI, de fait, se retrouve dans la situation délicate de devoir à la fois assumer l'insuffisance des financements publics et le déménagement à Villeneuve, tout en évitant de mettre davantage en péril l'association.

En fonction de ces informations, on distribue ensuite aux membres un tableau comprenant trois scénarios possibles pour la mise en œuvre du projet d'activités 2009. Dans tous les cas de figure, l'implantation à Villeneuve lez Avignon est prévue pour l'année 2009, mais la mise en œuvre du projet d'activités se fera dans différentes conditions en fonction de l'aboutissement des pistes de financement. Cette implantation fait perdre le bénéfice de l'Emploi tremplin en Région Auvergne, et entraîne donc le licenciement économique du deuxième poste salarié (dans la mesure où d'autres ressources financières ne sont pas dégagées).

Débat :

Certains membres s'interrogent sur les raisons qui ont mené le CITI à cette situation financière.

Plusieurs explications peuvent être apportées : l'insuffisance des financements au fonctionnement est une réalité de longue date du CITI, les diverses subventions aux projets venant régulièrement équilibrer le budget. A la précédente Assemblée générale, de nouvelles incertitudes de financement s'étaient présentées : le déménagement des bureaux à Clermont-Ferrand avait conduit à la perte de la subvention du Conseil Général de l'Allier, dont l'équivalent n'avait pu être retrouvé auprès des nouveaux partenaires locaux, en dépit de premiers contacts pourtant positifs avec la Mairie de Clermont-Ferrand. De plus, la diminution des aides à l'emploi avait été pointée. Le projet d'activité 2008 tel que voté en AG a pu être réalisé grâce à la réserve de trésorerie. Le CA misait sur une augmentation du montant des deux conventions ministérielles, pour la mise en œuvre d'un projet pluriannuel global. Mais fin 2008, la situation s'est aggravée brutalement avec l'annonce, contre toute attente, du non-renouvellement de la convention triennale avec le Ministère de l'Agriculture, celui-ci ayant reçu des directives consistant à suspendre toute subventions aux associations. La Drac Auvergne a également supprimé sa subvention au CITI, privilégiant le financement de structures n'étant pas déjà financées en central. Le tout a représenté un manque à gagner, entre 2007 et 2009, de 25 000 € environ.

Gil Bourasseau revient sur le projet d'Année des théâtres itinérants, qui avait été validé à la dernière Assemblée générale annuelle, et demande pourquoi l'actuel Conseil d'administration a décidé d'ajourner ce projet.

Napo déclare que ce projet a été réfuté par le CA à la demande des salariées.

François rappelle qu'il y a eu débat à ce sujet en CA, et que le projet a surtout été ajourné parce que le CA s'est posé la question des moyens. Moyens humains et financiers disponibles au CITI pour mettre en œuvre ce projet d'une part, mais aussi moyens des compagnies sur le terrain pour le réaliser d'autre part. Le projet avait en effet rencontré peu d'échos chez nos adhérents, pour qui 2010 était une échéance lointaine, et qui étaient plus préoccupés par la situation présente de leur compagnie.

Fred Poty propose de repositionner le projet. Si les adhérents ne suivent pas, peut-être le projet est mauvais ?

Sabine Clément indique qu'un nombre insuffisant de projets de compagnies lié au projet global d'Année des théâtres itinérants se dégageait dans les réponses des membres.

Gil Bourasseau rappelle qu'il y avait au moins 3 projets d'envergure nationale : le festival de Figeac, le festival « Villeneuve en Scène », et un projet en Ile-de-France, dont il était partie prenante.

Fred Poty déclare être mécontent du bilan et trouve qu'il y a eu des loupés. Il admet que le laisser aller des membres dans la gestion de leur association n'est pas étranger à la situation préoccupante dans laquelle se trouve le CITI actuellement, mais trouve qu'il faut monter au créneau, retourner voir les tutelles pour défendre ce projet parmi les activités 2009 du CITI. Si le Ministère a fait inscrire dans la Directive nationale d'orientation (DNO) 2009-2011 aux DRAC une attention particulière à l'itinérance, il doit assumer cette directive en se dotant lui-même de moyens pour l'itinérance.

Bruno Thircuir trouve que la re-fondation du CITI devrait être liée au développement du projet de Pôle de soutien aux théâtres itinérants, tel que Fred Poty l'a présenté. Il trouve que le CITI devrait être porteur de cela, plutôt que de risquer de se faire « avaler » par le Pôle.

Elsa Peruchetti propose, si c'est un problème d'éparpillement des missions des salariées et de temps de travail, de recruter des stagiaires pour monter des dossiers sur le projet d'année des théâtres itinérants.

François Colombo revient sur le problème de mobilisation associative que le CITI rencontre. S'il y a un projet associatif, il doit être porté par ses membres. Aujourd'hui, beaucoup de membres ne sont pas présents à cette AG car ils peuvent être démobilisés. Or on a besoin de tout le monde. Il y a une crise du sens.

Fred Poty déclare qu'il n'est pas pour fusionner le CITI et le Pôle. Mais il pense qu'il n'est pas non plus trop tard pour relancer le projet « année des théâtres itinérants » en 2010.

L'Assemblée générale s'interrompt à 17h pour le discours et le Pot de l'amitié avec le Député-Maire de Villeneuve lez Avignon, M. Jean-Marc Roubaud, qui déclare officiellement la Ville de VLA prête à répondre favorablement à la demande d'implantation du CITI en l'accueillant dans des bureaux municipaux.

L'Assemblée générale reprend à 18h.

Philippe Fenwick propose de déménager le plus vite possible à Villeneuve lez Avignon et d'y assurer une permanence salariée minimale pour préparer le dossier européen et le projet d'Année des théâtres itinérants. Il propose de faire aussi moins de CA (1 fois/trimestre) et d'élire un Bureau uni dans sa ligne de direction de l'association. Il propose par ailleurs de privilégier la présence des praticiens de l'itinérance au sein du CA.

François Colombo propose de former un petit groupe motivé avec un vrai projet associatif derrière, qui préparera une Assemblée Générale de re-fondation pour redéfinir le projet associatif (définition d'une ligne claire, avec modification des statuts).

Bruno Thircuir déclare s'être aperçu, depuis qu'il est au CITI, que l'itinérance y recoupait des affinités esthétiques. Voire des tournées. Des implantations. Mais l'artistique ne peut pas réunir : c'est le travail d'un festival d'une part, et par ailleurs il n'y a plus de frontières entre les disciplines artistiques. Ce qui

doit réunir au sein du CITI, c'est la préoccupation du chapiteau, de l'équipement mobile de diffusion. D'implanter sa structure. Faire se rencontrer les producteurs et les porteurs de projet.

Il n'est pas d'accord avec l'idée de licencié et propose de voir s'il est possible de faire basculer la permanence salariée sous le régime de l'intermittence. Il trouve qu'il ne manque pas grand chose pour faire vivre le CITI.

Fred Poty est d'accord avec une AG de re-fondation : il estime que si un membre ne s'engage pas dans une asso, c'est que le projet ne lui convient pas. C'est pourquoi il apparaît aujourd'hui nécessaire de repenser le projet.

La parole est donnée au Président de la Fédurok, Sébastien Cornu, pour qu'il fasse part à l'AG de ses retours sur ce qu'il a entendu pendant cette journée.

Sébastien constate que le CITI rencontre des difficultés, mais se déclare surpris qu'on recherche autant des responsables à l'intérieur de l'association, alors que le contexte extérieur est lourd, et donc que les responsables ne sont pas forcément qu'à l'intérieur. Il constate par ailleurs un manque de lisibilité globale du projet CITI.

La Fédurok ne monte pas des opérations d'évènementiel, même si elle essaie de mettre en synergie les acteurs professionnels membres de son réseau, ou de mettre en lumière la profession.

C'est une fédération qui développe 3 axes de travail : le soutien aux adhérents, l'observation et la valorisation du secteur; et enfin la structuration du secteur (monter des outils collectifs pour faciliter le travail des adhérents, par exemple).

Quant à l'Europe, il y a des objectifs visant à favoriser les échanges professionnels, l'organisation du secteur, sa structuration, mais pas sur la diffusion.

Dans la vie des organisations, il y a toujours des moments de crise ; au CITI il s'agit pour l'instant d'une crise financière et d'une crise de sens, mais il trouve que la situation laisse des possibilités de se ressaisir, qu'elle n'est pas encore complètement dramatique. Selon lui, il y a plus de maladresse dans la façon de poser des perspectives possibles pour le CITI que de réels problèmes. Il y a encore des salariales et de l'argent sur le compte en banque, pour l'instant, alors il est encore temps d'agir. Par ailleurs il n'est pas d'accord avec le fait de mettre en cause publiquement les salariales durant une AG, surtout dans un contexte de licenciement possible. Il rappelle que ce ne sont pas là les valeurs défendues collectivement au sein de l'UFisc, et que lorsqu'il y a de l'humain en jeu, le tact est nécessaire.

Philippe Fenwick interroge les salariales quant à leurs projections au sein du CITI.

Fred Poty et Bruno Thircuir estiment que ce n'est ni le lieu ni le moment. Pour Bruno, les membres doivent d'abord définir le projet avant de demander aux salariales si elles sont prêtes à suivre ou non.

Napo rappelle que dans l'ordre du jour un tour de table des compagnies pour échange des expériences et projets était prévu, et qu'il reste indispensable de le faire, soit sur cette journée, soit sur la 2^{ème} journée de l'AG.

6. Tour de table de présentation et échanges d'expériences entre membres du CITI

Nathalie Marty, Cie Humani Théâtre, basée à côté de Béziers : Humani Théâtre est membre depuis quelques années. En arrivant elle s'est interrogée sur les missions du CITI, et pense qu'il faut effectivement re-définir le projet d'activités et associatif. Humani Théâtre n'a pas de structure démontable mais travaille en tout terrain, amène tout le dispositif pour aménager des lieux (gradins). Elle considère que ça fait partie de l'itinérance, dans cette volonté et cette possibilité de jouer partout, et se reconnaît pour cela dans le CITI. Le projet de l'année des Théâtres itinérants est-il enterré ou peut-il servir à rebondir ? Il lui semble que ce projet pourrait re-fédérer les membres ?

Philippe Maurice, Cie Ubac : le chapiteau est lesté par l'eau, ce qui nous permet d'être au cœur des villes. Il y a 30 ans j'ai tourné en lien avec une maison de la Culture, on rayonnait dans tous les petits villages. Quand ça a été terminé j'ai eu envie de recommencer avec un chapiteau. Je monte des spectacles d'une vingtaine de personnes. On tourne environ 1 mois par an, 4 à 10 semaines, mais ne peut pas aller au-delà, trop lourd. Se considère donc comme itinérant, pour lui c'est une question éthique. Par ailleurs, il travaille sur un projet de CAT pour apprendre les métiers du théâtre à des personnes handicapées. Le chapiteau servira ce projet.

Marine Paris : compagnon de route, elle a connu le CITI à Crozon, pendant les Convergences. Elle a essayé, avec sa compagnie, de monter un projet itinérant en Languedoc-Roussillon, mais n'a pas réussi.

Sardines Grillées, Raphaël : il pense qu'il manque des éléments fédérateurs au CITI. Pour eux les Convergences ont été une très belle expérience qui les a fait travailler avec d'autres compagnies. C'est sur des choses très concrètes qu'on va pouvoir définir ce qui nous relie au CITI. Il faut que les compagnies arrivent à se réunir plus régulièrement.

Sébastien, Cie Où rêvent les arbres : petite troupe familiale basée dans les Hautes-Alpes. Ils ont été itinérants à l'année. Ils viennent d'acquiescer un chapiteau. Ils ont adhéré au CITI en suivant les Convergences jusqu'à Crozon. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'ils ont vraiment compris l'intérêt de se fédérer au sein du CITI. Il a d'ailleurs beaucoup de questions techniques à poser sur les chapiteaux ! Sa compagnie a un projet commun d'itinérance avec les Sardines Grillées. Mais d'après lui, le réseau CITI ne fonctionne que s'il y a des rencontres. Tout ce travail est très important car fédérateur.

Mickey et Yvan, nouvel adhérent Compagnon de Route, Cie du Coin du Fourneau, catering itinérant. Ils ont voulu adhérer car le catering est aussi un lieu de vie, plus qu'une cantine.

Thierry Crozat, Les Artpeuteurs, Suisse : la troupe est née de ce qui semblait être une farce : présenter un spectacle en plein air en Suisse. Ils sont basés dans un village de 300 habitants, ce qui a tout de suite donné des contacts directs avec la population. Ils travaillent aussi régulièrement à l'étranger. Ils ont été programmés à Villeneuve en 2006, suite à quoi la compagnie a adhéré au CITI. Une fédération donne tout de suite une force, pour eux, de Suisse, c'est important. Enfin, il estime que l'international, c'est aussi un état d'esprit.

Robin Vargoz, compagnie Pile ou Versa : pour lui, une année des théâtres itinérants est un moment de rencontres et de partages, au-delà de l'AG, qui apporte une dynamique au fonctionnement habituel des compagnies, et dont elles ont besoin.

L'Assemblée procède ensuite au vote du budget prévisionnel qui lui est lié.

Pour : 0 voix, Contre : 27 voix, Abstentions : 7 voix

Le budget prévisionnel est refusé à la majorité des voix.

Fred Poty refuse d'acter ce budget car il l'estime insuffisant ; il pense qu'il est urgent de définir une action. Quand il y a une crise on propose une action et pas une gestion de crise. Il propose d'utiliser la matinée du samedi 11 avril pour retravailler sur le projet d'activités et le budget prévisionnel 2009.

Gil Bourasseau propose de repousser l'échéance du projet « Année des théâtres itinérants » en 2011.

Sabine Clément évoque les difficultés à faire le lien entre le groupe de travail et le CA.

François Colombo propose de faire une AG de re-fondation en juin ou juillet 2009, et de discuter à ce moment de l'opportunité du projet d'Année des théâtres itinérants, en fonction du projet associatif.

L'Assemblée décide de modifier l'ordre du jour de la journée du samedi 11 avril afin de retravailler le projet d'activités (en y ajoutant le projet d'Année des théâtres itinérants) et d'intégrer ce projet dans un nouveau budget prévisionnel 2009.

Vote : pour à la majorité des voix.

[Proposition d'activités et d'objectifs dans la perspective d'un projet triennal - point non traité]

La première journée d'Assemblée générale se termine à 19h45.

Samedi 11 avril

7. Ouverture de l'assemblée

-Décompte des voix : sur ce 2^{ème} jour d'Assemblée Générale, les voix et pouvoirs sont recomptés. Le Président constate que l'assemblée comptabilise 19 membres, auxquels s'ajoutent 12 pouvoirs, pour un **nombre total de voix s'élevant à 31.**

Le quorum reste donc atteint et l'Assemblée peut continuer à délibérer valablement.

-Le Président rappelle la décision prise la veille, en faveur d'une modification de l'ordre du jour de cette deuxième journée d'Assemblée. Il donne lecture de la nouvelle proposition formulée par les membres du Bureau, conformément aux indications de l'Assemblée.

8. Lecture et adoption du nouvel ordre du jour

Vote « pour » le nouvel ordre du jour, à l'unanimité

9. Validation de l'implantation à Villeneuve

Vote « pour » l'implantation des bureaux du CITI à Villeneuve les Avignon, à la majorité des voix, moins 1 abstention.

10. Tour de table autour d'un projet d'activité complémentaire

Le Président propose que ce tour de table soit l'occasion d'un brainstorming visant à dégager des idées fortes pour le projet d'activité du CITI.

L'objectif pour cette Assemblée Générale est de définir quel sera le projet que nous mettrons en avant dès 2009 pour justifier d'un budget prévisionnel au moins équivalent à celui de l'an passé.

Ensuite, c'est lors de l'Assemblée générale extraordinaire que nous débattons des projets et orientations pluriannuelles du CITI.

Chaque membre est donc invité à s'exprimer, de façon succincte, quant aux actions qu'il souhaiterait voir développer par le CITI :

-Cie Où rêvent les arbres : mettre en place une forme d'évènement fédérateur pour 2010. Maintenir les deux emplois sur 2009. Faire des réunions CITI par zones géographiques.

-Sweatlodge : travailler à multiplier les lieux d'accueil pour les structures nomades en auto-diffusion. Mener un travail de lobbying auprès des mairies pour que ce type de lieux puisse exister. Poursuivre le travail de veille (appels à projets, infos professionnelles...). Accompagner la mise en œuvre de projets internationaux, notamment européens. Donner suite au projet pour 2010 de coordonner des évènements fédérateurs.

-Cie le Coin du Fourneau : s'abstient

-Tralala Splatsh : travailler à créer le réseau CITI avec partage d'espaces de création, échanges entre Cies plus courants (échanges pratiques autant qu'artistiques), possibilité de voir les créations les uns des autres, de sortir des prés carrés de chacun... Mettre en œuvre une ou des années de l'itinérance semblerait être une action vraiment intéressante.

-Marine Paris : d'accord avec tout ce qui a été dit. Et aussi : apporter une aide concrète aux gens intéressés par l'itinérance. Faire une vitrine des Cies à l'attention de programmeurs ou producteurs, autre que festival.

-Gisèle Kosak : créer un pot commun pour aider les Cies itinérantes en difficulté.

-Sardines Grillées : organiser un évènement fédérateur. Travailler sur les euro-régions, par commissions régulières (régionales), définir quels outils pourraient être mis en place pour pouvoir travailler sur des projets de tournées interrégionales.

-Pile ou Versa : l'année des Théâtres itinérants, 2010 ou 2011, me semble un projet à retenir. Ne pas oublier les moyens, comment on met en œuvre cela.

-John : un suivi par CITI de la tournée Mir Caravan en 2010, notamment lors des temps de débats et rencontres prévus. Le soutien ou l'implication dans tous les projets de pôles de résidence pour l'itinérance, comme celui de Villeneuve.

-Jacques Remacle (ex-représentant de la FAR - Fédération belge des Artistes de Rue, membre du CITI, aujourd'hui présent à titre d'observateur au titre de sa Cie Les Nouveaux Disparus, désireuse d'adhérer). La Belgique préside l'Union Européenne durant le 2^{ème} semestre 2010. Dans ce cadre, nous travaillons sur un projet qui concernerait les arts du cirque, forains et rue, se déroulerait début juillet, projet pas encore complètement écrit : on pourrait imaginer un temps de réflexion sur l'itinérance au niveau européen.

- John précise que Mir Caravan passera par la Belgique à cette période : il faudra faire le lien entre les différents projets.
- Art Mobile : reprendre le projet d'Année des Théâtres itinérants. Nécessité de créer un événement fort et renouvelable, avec une grosse visibilité tout de suite. Faire en sorte que tout le monde veuille rejoindre cet événement à son échelle et dans son territoire. Pour 2010, ce sera juste à organiser en termes de temps. Revoir aussi les statuts.
- Tréteaux de France : s'excuse de n'avoir pas été présent hier. Très content des retours qu'il en a eu, se réjouit de la perspective d'une AG extraordinaire. Pour ce qui est Tréteaux de France, le programme est déjà calé jusqu'à juin 2010. Sont aussi sur l'interrogation de qui sera le prochain directeur des Tréteaux à cette époque-là.
- Fred Poty : mettre en œuvre l'Année de l'itinérance, qui pourrait dans un premier temps se formaliser par une ligne sur chaque affiche, c'est à dire en s'appuyant sur ce qui existe déjà, ce qui permettrait de l'impulser en imposant déjà un label. Réelles questions structurelles : temps de créer une antenne France dans le CITI pour pouvoir vraiment traiter de la dimension internationale. Temps de s'appuyer sur les forces que représente la Ville de Villeneuve, de sa situation géographique, en développant notamment des activités de transmission, de formation, qui seraient rémunératrices : il y a le potentiel régional pour cela.
- Alter-Nez : d'accord avec ce qui s'est dit. Important de repérer des lieux où l'on puisse travailler en auto-production. Favoriser les opportunités de rencontres : essentiel de se rencontrer artistiquement, pour développer des envies de travailler ensemble, favoriser aussi les échanges informels. Recenser ce que chaque Cie est en mesure de proposer à son niveau dans le cadre d'un projet collectif : par exemple, nous pouvons faciliter des accueils à Grenoble, nous souhaiterions pouvoir connaître l'équivalent au sein du réseau.
- Napo : nécessité de retrouver les anciens membres du CITI. Le rôle du CITI est de rassembler, avant de structurer, et de garder rassemblés ceux qui l'étaient. Il devrait y avoir 70 personnes minimum aux AG ! Pour cela, nécessité de rencontres artistiques et festives. Idem pour les réunions de CA : prévoir des temps « libres » est extrêmement important. Par rapport à la situation financière, il faudrait aller vers beaucoup plus de volontariat et de bénévolat, pour cela nécessité d'une démarche qui soit très motivante. Idem pour les salariées, en période de crise financière, envisager la possibilité de se partager leur salaire entre membres, et redéfinir leurs missions pour qu'elles ne gardent que ce qui nous semble vraiment essentiel : faire des choix !
- Shirley Harvey : 3 projets en fonction des moyens. Le 1^{er} projet est celui que propose Jacques, d'une rencontre en Belgique dans le cadre de la présidence de l'Union Européenne. 2^{ème} projet : la formation, transmission. 3^{ème} projet : repérer les endroits où les Cies pourraient s'implanter, mais ce projet est réaliste sur du plus long terme, et pour mémoire, il a déjà été évoqué une collaboration avec le SCC à ce sujet.
- Fabrique des Petites Utopies (Bruno Thircuir a communiqué ses propositions par SMS, lequel a été lu à l'Assemblée par Stéphane Delvalée) : organisation d'un temps artistique/technique/éthique au printemps 2010 dans le cadre de l'Année des Théâtres itinérants. Dépôt d'un dossier de compagnonnage d'un auteur associé au CITI. Changement des statuts avec un principe d'élection de listes et non de membres, liste présentant un projet à mettre en œuvre.
- Théâtre de l'Etreinte : s'appuyer sur les projets déjà existants en 2010 (celui de l'Etreinte, Mir Caravan...) pour faire un événement en 2010. Si trop juste en temps, parler d'une saison 2010-2011 : saison de théâtre itinérant et rencontres, échanges.
- Théâtre des Sept Sources : intéressé par la proposition de Jacques sur la rencontre en Belgique. Travailler à un repositionnement du CITI dans le contexte Villeneuvois. Préparation de l'AG extraordinaire très importante vis à vis de la re-mobilisation des membres. Travail en régions, pour moi lié au projet de formation, l'enjeu étant de créer d'autres pôles.
- Pierre de Galzain : implication du CITI dans le projet de Pôle Villeneuvois, en termes de formation, médiation. Projet du « beau livre » évoqué lors de la précédente AG, qui serait à la fois utile et agréable. Un livre qui aurait une partie pratique, une vraie présentation (dans l'idée de la mallette pratique que Relier met en œuvre), une partie colorée, illustrée, et aussi une partie savante, historique (voir sur ce point une collaboration possible avec le département d'histoire du théâtre à la Sorbonne, dirigé par Denis Guénoun). Lien avec le projet de médiathèque de Villeneuve, pour la doter d'un véritable rayon théâtre itinérant.

11. Vote du nouveau budget prévisionnel 2009

Le trésorier explique la proposition faite par le Bureau, suite aux débats de la veille : le nouveau prévisionnel proposé s'élève à 120 000 €. C'est un montant identique à celui figurant sur la convention financière qui liait le CITI à la DMDTS en 2008.

Vote « Pour » le budget prévisionnel révisé, à la majorité des voix, moins 3 abstentions.

Débat relatif à la mise en œuvre du nouveau budget prévisionnel :

-Sabine Clément : il faudrait prévoir un poste en charge de développer les activités nouvelles de formation et de transmission, en lien avec la nouvelle implantation territoriale à Villeneuve.

-Fred Poty : quant à la présentation du budget, il serait préférable d'éclater un peu plus les lignes pour faire mieux ressortir les activités déjà prévues et les activités supplémentaires.

-Napo : n'aurait-on pas intérêt à mettre beaucoup plus en valeur le bénévolat et les apports en nature ? Par exemple, la mise à disposition du chapiteau par HMMH pour la présente AG se chiffre entre 3000 et 5000 €.

-Fred Poty : de même, l'apport en nature de la Ville de Villeneuve pourrait être davantage valorisé, ne serait-ce que par la valeur des locaux mis à disposition.

-Jean-Luc Grandrie : quant à la présentation des budgets, il est d'usage de faire 2 documents pour faire ressortir la part consacrée à l'activité.

Il est proposé et acté que ces nouveaux budgets seront envoyés pour avis aux personnes qui se sont exprimées dessus lors de la présente AG.

-Martin : le CITI pourrait se renseigner sur les possibilités d'emprunt via l'économie sociale et solidaire. Dans le cadre d'un DLA, Sweatlodge a ainsi fait appel à des fonds territoriaux, remboursable sur 5 ans sans intérêt. L'Avise pourrait apporter des informations à ce sujet.

-Fred Poty : Jean-Marc Roubaud fait partie des 7 députés travaillant sur la répartition équitable des fonds de relance. Il faudrait étudier les possibilités qu'offre le Plan de relance, car d'après le discours prononcé à Nîmes, « la Culture doit être une réponse à la crise ».

D'autres pistes sont évoquées, comme étant susceptibles d'apporter des produits supplémentaires :

-Mécénat : difficile. La crise économique existe. Les mécènes ont besoin de visibilité et de retours immédiats. Pas de proposition sur ce point.

-Merchandising ? Les cartes de membres bienfaiteurs, réalisées sous formes de carnets à souches, tel que voté à la précédente AG, sont présentées aux membres. Consensus sur la nécessité de les vendre en nombre dans l'été, en n'omettant pas la possibilité de faire adhérer individuellement les gens au sein des Cies. Autres idées évoquées : de beaux calendriers, qui ont l'avantage supplémentaire de contribuer à faire connaître le CITI. Pas de décision prise sur ce point mais plusieurs carnets à souche remis aux membres à l'issue de l'AG.

-Remarque sur les souches de membres bienfaiteurs : un adhérent demande s'il serait possible de les classer par département et par ville pour envoi aux membres. Il est répondu que la Cnil ne permet pas de transmettre ces mails à nos adhérents, les bienfaiteurs adhérant au CITI et pas aux Cies, ou alors il faudrait en même temps leur faire signer un accord pour que cette transmission soit possible. A défaut, c'est au CITI de les informer sur l'actualité de ses membres.

Pause repas

12. Point de vue des salariées quant à la perspective de déménagement du CITI

-Sabine Clément : en ce qui concerne le déménagement des bureaux du CITI à Villeneuve les Avignon, je trouve cette perspective pertinente pour le CITI. L'implantation territoriale, en partenariat avec le festival et le pôle de l'itinérance, donne un projet global cohérent, sur lequel il m'intéresserait de travailler. Mais la réalité financière fait qu'il y a des conditions à remplir pour acter mon déménagement personnel, notamment l'assurance de financements suffisants pour pérenniser deux postes sur le long terme. Dans tous les cas, si les membres fondateurs ont souvent tendance à associer ma personne au CITI (pour des raisons d'historique du projet), je souhaite avant tout que le CITI puisse poursuivre sa route, avec ou sans moi.

-Céline Isoird : par rapport aux scénarios vus hier, je reste réaliste quant à la probabilité de trouver des fonds nouveaux d'ici juillet. Je trouve néanmoins que des choses positives ont émergé durant la journée d'hier, et que l'implantation à Villeneuve est intéressante.

-Napo : je pense que dans le fonctionnement associatif il y a un laisser-aller, du fait que Sabine est un pilier historique du CITI, donc qu'elle sait ce qu'il faut faire et que c'est confortable de se reposer sur elle. Il faudrait redéfinir les postes et les missions.

-Gisèle Kosak : c'est aussi du côté des cotisations qu'il faudrait sans doute trouver des solutions concernant les salaires, si l'on considère que le CITI est un support logistique pour les Cies.

13. Validation de l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire

7.6. Validation date et lieu : Villeneuve les Avignon/Paris ? en juillet/fin juin ?

- 15 voix « pour » fin juin à Paris
- 14 voix « pour » 15 juillet à Villeneuve
- 5 abstentions

L'Assemblée extraordinaire se tiendra donc fin Juin à Paris.
--

Un agenda Doodle pourra être proposé aux membres afin de préciser la date en s'assurant de la plus grande participation possible.

7.7. Mobilisation des membres : stratégie d'action collective

Il est demandé à chacun des membres présents à cette AG de rendre compte aux absents de ce qui s'est débattu et décidé ici, afin de remobiliser les membres et de garantir la participation de la plus grande majorité possible à l'Assemblée générale extraordinaire. Chacun est invité à contacter les membres de sa connaissance à cet effet.

14. Renouvellement du Conseil d'Administration (renouvelé par tiers)

Les administrateurs sortants et démissionnaires :

- Alter-Nez (compagnie itinérante) est sortante à l'issue de son 1^{er} mandat : peut se représenter
- Escale (compagnie itinérante) est sortante à l'issue de son 2^{ème} mandat
- Shirley Harvey (compagnon de Route) est sortante à l'issue de son 2^{ème} mandat
- Tribalt (compagnie itinérante) est démissionnaire pour raisons personnelles.

L'Assemblée a donc la possibilité d'élire entre 0 et 6 nouveaux administrateurs, pour un CA qui compterait de 9 à 15 sièges.

Les candidats :

- Alter-Nez se représente au titre des compagnies itinérantes, en précisant que le rôle serait assumé au sein de la Cie entre Guillaume Douady, Cyril Griot et Laetitia Boule.
- Le Coin du Fourneau (Catering itinérant), adhérente depuis cette année en tant que Compagnon de Route, présente sa candidature.

Il est précisé à l'Assemblée que, conformément à notre règlement intérieur, si l'AG souhaite désigner un CA de plus de 9 sièges, il faut alors passer au minimum à un CA de 11 sièges, soit deux élections supplémentaires.

Par ailleurs, au vu de la présente configuration du CA, le respect des quotas implique que, pour qu'un compagnon de route soit élu à cette AG, il faut préalablement avoir élu une compagnie de théâtre itinérant. L'assemblée procèdera donc d'abord à l'élection concernant le siège « compagnie de théâtre itinérant », sur la candidature de la compagnie Alter-Nez.

Vote : la Cie Alter-Nez est élue au CA en tant que représentante des Compagnies itinérantes, à la majorité des voix moins 1 abstention.

L'Assemblée procède ensuite au vote concernant le siège « compagnon de route », sur la candidature de la Cie le Coin du Fourneau

Vote : la Cie le Coin du Fourneau est élue au CA en tant que représentante des Compagnons de Route, à la majorité des voix moins 1 voix contre.

Le nouveau CA est donc composé de 11 sièges : 7 sièges « Cies de théâtre itinérant », 3 sièges « Compagnons de Route », 1 siège « salarié(e)s ».

15. Interventions Ufisc

La parole est donnée à Sébastien Cornu, président de la Fédurok et membre de l'Ufisc.

Celui-ci donne une rapide présentation historique de l'Ufisc et de ses champs d'action : l'Ufisc réunit des associations et fédérations œuvrant pour la plupart à l'échelle nationale et dans le domaine du spectacle vivant (compte aussi une fédération de plasticiens). Elle s'est constituée il y a 10 ans en réaction à la loi de fiscalisation des associations, les membres de l'Ufisc se revendiquant du tiers-secteur et défendant, notamment auprès des pouvoirs publics, la non-lucrativité de leur activité.

Depuis, l'Ufisc a développé divers chantiers, par exemple la rédaction d'un « Manifeste pour une autre économie de l'art et de la Culture », ou encore une réflexion sur la manière de gérer l'entreprise culturelle sur des principes de coopération et de solidarité, travail mené en collaboration avec des chercheurs.

Parmi les problématiques actuelles : la question de l'international est traitée, notamment du fait de la remise en cause des financements des associations au niveau de l'Union Européenne (Services Sociaux d'Intérêts Généraux - SSIG) : quel avenir pour la France dans ce contexte politique ? L'Ufisc a également représenté ses membres dans le cadre des Entretiens de Valois, et se positionne sur le projet des Conférences permanentes en Régions (il s'agit d'empêcher Syndeac d'être seul interlocuteur des collectivités territoriales)...

A la question posée dans l'Assemblée au sujet de la lettre Ufisc s'opposant à la création par le Président de la République du Conseil National de la Création artistique, Sébastien Cornu explique le positionnement de l'Ufisc : le fait qu'après un an d'Entretiens de Valois, le Président de la République décide unilatéralement et sans aucune concertation de la création de ce Conseil pose problème en termes de fonctionnement démocratique, et dans le sens où cette procédure nie le travail des organisations professionnelles qui ont représenté les professionnels au cours des Entretiens. Au travers de sa lettre, L'Ufisc a dénoncé non le Conseil en lui-même, mais la façon dont il a été créé.

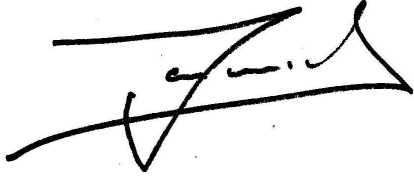
Philippe Fenwick interroge sur ce que l'Ufisc amène au CITI.

Sébastien Cornu et Patricia Coler, coordinatrice de l'Ufisc répondent : le travail avec d'autres organisations professionnelles, comme avec le SCC. La reconnaissance du CITI et des problématiques de l'itinérance par les autres organisations professionnelles et par les interlocuteurs de l'Ufisc, l'Ufisc défendant auprès des pouvoirs publics les pratiques de l'ensemble de ses membres. Le CITI est donc systématiquement cité dans les communications de l'Ufisc et les problématiques des membres du CITI prises en compte dans les différents travaux et les négociations menées par l'Ufisc ou par les syndicats qui en sont membres et qui peuvent être appelés ponctuellement à représenter plus largement la profession. Enfin, l'implication du CITI dans l'Ufisc permet de faire connaître plus largement l'itinérance, comme avec l'enquête et la journée du 15 juillet. Ce sont des allers retours permanents entre organisations professionnelles et des enjeux très importants. Il s'agit de construire de la force collective.

L'Assemblée générale est levée à 16h30.

Villeneuve lez Avignon, le 11 avril 2009

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Le Trésorier

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent, sweeping horizontal stroke at the base.

Liste des membres présents ou représentés à l'AG 2009

Collège des compagnies itinérantes

Membres présents

- 1/ Alter-Nez
- 2/ Art Mobile
- 3/ Artspenteurs (10 avril)
- 4/ Attention Fragile
- 5/ La Fabrique des petites utopies
- 6/ Humani Théâtre (10 avril)
- 7/ Où rêvent les arbres
- 8/ Pile ou Versa
- 9/ Sept Sources (Théâtre des)
- 10/ Théâtre de l'Étreinte
- 11/ Tralala Splatch
- 12/ Sweat Lodge
- 13/ Tréteaux de France
- 14/ Tribalt
- 15/ Ubac

Membres représentés

- 1/ Artspenteurs (11 avril, pouvoir à Villeneuve en Scène)
- 2/ Baladins du Miroir (pouvoir Théâtre de l'Étreinte)
- 3/ Cochon Souriant (pouvoir à Théâtre des Sources)
- 4/ Conduite Intérieure (pouvoir à Villeneuve en Scène)
- 5/ Escale (pouvoir à Théâtre de l'Étreinte)
- 6/ Humani Théâtre (11 avril pouvoir à Sweat Lodge)
- 7/ Rideau Attelé (pouvoir à Tribalt)
- 8/ Théâtre Circus (pouvoir à Alter-Nez)

Collège des Compagnons de Route

Membres présents

- 1/ Pierre de Galzain
- 2/ Shirley Harvey
- 3/ Gisèle Kosak
- 4/ Napo
- 5/ Marine Paris
- 6/ Villeneuve en Scène
- 7/ John Kilby
- 8/ Coin du Fourneau
- 9/ Elsa Peruchetti

Membres représentés

- 1/ Radio Poum Poum (pouvoir à Sabine Clément)
- 2/ Valérie Terrasson (pouvoir à Sabine Clément)
- 3/ Fabrice Thuriot (pouvoir à Pierre de Galzain)

Composition du nouveau Conseil d'Administration

Au titre de représentants du collège des compagnies itinérantes

Compagnie Alter-Nez (Rhône-Alpes)
Compagnie Tralala Splat (Ile de France)
Le Rideau Attelé (Grand Ouest)
Théâtre de l'Étreinte (Ile de France)
Tréteaux du Niger (Niger)
Pile ou Versa (PACA)
Théâtre des 7 Sources (Ile de France)

Au titre de représentants du collège des compagnons de route

Napo
Pierre de Galzain
Cie Coin du Fourneau

Au titre de représentante des salariées
Sabine Clément

Président d'honneur
John Kilby

Membres de l'association au 10 avril 2009

Compagnies itinérantes (46) : Agit, Ailleurs c'est ici, Alter-Nez, Art mobile, Arts Nomades (Belgique), les Artpenteurs (Suisse), Atelier de l'Orage, Attention Fragile, Avis de Tempête, Babylone, les Baladins du Miroir (Belgique), compagnie des Champs, Théâtre Circus, le Cochon souriant (Canada), Conduite Intérieure, Théâtre Embarque, Escale, Théâtre de l'Étreinte, la Fabrique des Petites Utopies, Footsbarn Travelling Théâtre, théâtre de la Gargouille, Jean Guillon/Théâtre Volant, compagnie du Hasard, Humani Théâtre, Kadam Kadam (Togo), Kipounis, le Lamparo, Maboul Distorsion, le Mouton à Cinq Pattes, Mystère Bouffe, Théâtre Nomade (Maroc), les Oiseaux de Passage, Omnibus, Où rêvent les Arbres, Paroles Buissonnières, Pile ou Versa, le Rideau attelé, théâtre des Sept Lieues, théâtre des 7 Sources, Sweatlodge, Tralala Splat, Tréteaux de France, Tréteaux du Niger (Niger), Trib'Alt, Ubac théâtre, la Valise.

Compagnons de route (24) : Antoine Beaufort, Art Rom, Atelier Nomade, la Boderie, Christine Coeurjoli, le Coin du Fourneau, Caroline Dumont, la FAR (Belgique), Laurence Fordin, Pierre de Galzain, Michel Gayout, Hervé Haggai, Gisèle Kosak, Alix de Morant, Napo, Marine Paris, Philippe Pujas/Policultures, Elsa Peruchetti, Radio Poumpoum, Alex Raphanel, Festival Villeneuve en Scène, Hervé Vincent, Valérie Terrasson, Fabrice Thuriot.